



20 ans : le temps du bilan pour les ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉVALUATION

Le 8 avril 2008

Retrouvez toutes ces infos et d'autres sur / Read more about this topic and others on
www.cgt-gems.fr

***Les résultats de l'enquête à laquelle 111 salariés ont répondu.
Merci d'avoir donné votre avis.***

1. SUR LE PRINCIPE

	Nb réponses	%
✓ Je suis satisfait du système actuel	27	25%
✓ Je préférerais pouvoir parler de mon travail plus régulièrement tout au long de l'année	53	48%
✓ Je pense qu'on ne fait rien tout seul et qu'il faut apprécier le travail des équipes plutôt que celui des individus	45	41%

2. AVANT L'ENTRETIEN

✓ Je suis détendu(e) car je pense que mon travail et mes efforts vont être loyalement reconnus	24	22%
✓ Je suis stressé(e) car je m'attends à subir des reproches sans avoir la possibilité de les réfuter	10	9%
✓ Je suis indifférent(e) car je pense que tout est joué d'avance	67	61%
✓ Je me prépare à l'entretien car je pense que mes arguments y seront pris en compte	23	21%
✓ J'ai tous les ans l'espoir de voir mon travail reconnu même si je n'y crois pas trop	27	25%
✓ Je joue avec mes collègues à deviner qui sera le « mal noté » du service cette année	13	12%

3. PENDANT L'ENTRETIEN

✓ Je joue le jeu car je pense qu'il s'agit d'un dialogue constructif qui va forcément dans mon intérêt	55	50%
✓ J'attends que ça se passe, je veux juste savoir quel sera le montant de mon augmentation	56	51%

4. A L'ISSUE DE L'ENTRETIEN, SI JE NE SUIS PAS D'ACCORD

✓ Je ne signe pas mon EMS	38	35%
✓ Je signe avec des réserves et des commentaires par écrit	56	51%
✓ Je m'adresse à mon N+2	15	14%
✓ Je m'adresse à mon RRH	13	12%
✓ Je m'adresse à un représentant du personnel	11	10%
✓ Je m'adresse au médecin du travail	1	1%

L'ESSENTIEL DES COMMENTAIRES LIBRES

Sur le principe, un salarié expose que dans son service un mode de fonctionnement différent a été mise en place qui évite les surprises : ***Mon travail est revu tout au long de l'année avec mon manager soit lors des « face à face » qu'elle a instaurés (hebdomadaires) soit à ma demande si besoin. Aucune surprise donc lors de l'EMS. »***

Un autre préconise le boycott des entretiens.

Sur le déroulement, la plupart des commentaires recueillis expriment la frustration ressentie de ne pas voir ses efforts reconnus, le fait de jouer un « rôle » dans une pièce écrite d'avance. D'autres soulignent la non pertinence des critères d'évaluation mis en place et leur aspect comportemental.

Sur la procédure de contestation en vigueur, certains qui l'ont essayée sont désabusés : ***« ça ne sert à rien de ne pas être d'accord, on a aucun retour par la suite ... affaire classée par la direction » « ne pas signer les EMS ne sert pas à grand chose, le système valide et enregistre tout seul au bout d'un certain temps. »***

A l'heure où plusieurs grandes entreprises, comme l'Oréal, reviennent à une politique de rémunération collective et constatent que la méritocratie et l'individualisation ont atteint leurs limites, ce sujet soulève de nombreuses questions :

- **Faut-il évaluer, si oui : comment et quoi, sur quels critères ?**
- **Si non : quelles alternatives ?**
- **Le travail doit-il nous unir ou nous mettre en concurrence ?**
- **Quelles conséquences sur notre rémunération, sur notre santé au travail ?**
- **Et bien d'autres sur lesquelles nous vous invitons à venir débattre, comme 59% de ceux qui ont répondu le souhaitent.**

**Nous vous donnons donc rendez-vous
le jeudi 10 avril au local syndical CGT
à partir de 12h30.**

Le débat sera animé par Vincent Neveu, secrétaire de l'Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens de la Métallurgie (UFICT-CGT) et salarié de Renault Technocentre.

Pour toute question contactez nos représentants du personnel :	Sylvie Chartier	9367	Michel Houeix	4986
	Dominique Bivic	4547	Eva Robin	4515
	Nadine Meslin	4169	Jocelyne Chabert	4367
	Jean-Pierre Maurice	9896	Michel Vandenaubièle	9918
			Jean-Pierre Tréhard	927